

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatre du mois de juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle de la mairie, sous la présence de Mme le Maire.

Présents: Madame Ribauville, Mesdames Combe, Esteyries, Soubaigné, Lapeyre et Messieurs Biaut, Charron, Barbé,

Absents: Monsieur Desages donne pouvoir à Mme Lapeyre, Monsieur Lantoine donne pouvoir à Madame Ribauville, Monsieur Monteiro

Secrétaire de séance: Sandrine Lapeyre.

Devenir de la poste:

Monsieur Roland Baillet (postier à l'agence de Sainte Croix du Mont) serait intéressé par la reprise du poste, mais dès lors qu'il travaille déjà le samedi matin, il est décidé que les horaires de l'agence postale seront du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

DPU:

Vente par la SCEV Tordeur d'un terrain non bâti de 1 438 m² à Mme Bouty et Mr Benkhamouche au prix de 42 000 euros.

Vente par l'indivision Delong d'un terrain non bâti de 1 078 m² à Mme Brau.

Vente par Mr Favereau d'un bâtiment et terrain de 757 m² à Mme Vaquez et Mr Pastrie.

Vente par Mr et Mme Esteves d'un terrain non bâti de 2 100 m².

Vente par l'association syndicale libre du lotissement l'orée des vignes à Mr et Mme Dubouilh d'un terrain non bâti de 1 807 m².

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption.

Délibérations à prendre:

Création d'un grand syndicat eau assainissement:

Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur de la fusion des cinq syndicats d'eau et d'assainissement pour le sud gironde. Sont concernés le syndicat d'assainissement de Fargues, Langon, Toulonne, le syndicat des eaux de Barsac, Preignac, Toulonne, le SIVOM du Sauternais, le syndicat d'adduction d'eau potable et d'assainissement de la région de Castets en Dorthe et le SIA de Saint Macaire.

Création d'un poste d'adjoint technique de première classe pour Mr Tassoni Jean-Pierre, suite à son passage du grade d'Adjoint technique principal de 2e classe à celui d'Adjoint technique de 1ère classe.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur de la création de ce poste.

Stérilisation des chats errants:

Plusieurs personnes ont signalé la présence de chats errants à la mairie.

Après consultation de plusieurs vétérinaires et de la Fondation 30 Millions d'Amis, la solution la plus appropriée est la stérilisation des chats. Dans le cadre d'une convention entre la municipalité et la Fondation, cette dernière s'engage à prendre en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 80 euros pour une chatte et de 60 euros pour un chat. Après opération, les chats doivent être relâchés sur leur lieu de trappage. Il faut donc trouver un vétérinaire. La clinique vétérinaire de Toulence, mieux-disante, propose d'appliquer une remise de 30 % sur le tarif public.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur de cette solution.

La Fondation et la clinique seront donc recontactées afin de signer la convention et de finaliser les conditions d'intervention.

Comptes rendus réunions:

Préétude du PLUI:

Il faut voir si les orientations choisies auparavant conviennent aux nouveaux arrivants dans la communauté de communes.

Mr Charron indique que le bureau d'études travaille beaucoup sur des sources documentaires qui ne correspondent pas forcément à la réalité et que par conséquent, son diagnostic n'est pas bon.

Assemblée générale de Malagar:

La nouvelle directrice est Mme Bitarenne.

La situation financière est bonne mais reste fragile, il n'y a plus de dotation spécifique de la région. Le site va être fermé durant plusieurs mois pour travaux. L'objectif annoncé est de cibler davantage les lycées.

Conseil d'école:

152 enfants sont prévus pour la rentrée.

Pour l'avenir, il conviendra de réfléchir au renouvellement du matériel informatique (ordinateurs , TBI, imprimante) et au remplacement des cartes de France et des dictionnaires. Il est noté un possible financement des ordinateurs par l'éducation nationale.

Concernant les rythmes scolaires, la majorité des écoles de la Communauté de communes envisage de revenir à la semaine de 4 jours. Quelques communes ont prévu d'appliquer ces nouvelles modalités dès la rentrée de septembre. Le plus grand nombre, dont Verdélais fait partie a décidé d'attendre la rentrée 2018-2019 afin que le CVLV et l'ALSH puissent se réorganiser.

Un groupe de travail sera constitué avec les élus du RPI (regroupement pédagogique intercommunal de Verdélais, Semens et St Germain de Grave), les employés municipaux et les

enseignants.

Mme le Maire signale l'achat de 7 ventilateurs pour l'école (1 par classe + 1 pour le dortoir) pendant la période des très fortes chaleurs du mois de juin. Par suite, la pose de filtres isolants sur les fenêtres des classes de maternelle devra être envisagée.

Projet ados: Mme Bouquet de la CDC et Mr Barbosa vont présenter un projet ados à la rentrée. Le conseil municipal accepte de mettre la maison du Luc ponctuellement à leur disposition.

Questions diverses:

Terrain de Mme Coulon:

Mr Dulors , conseiller immobilier et financier, a orienté la famille Coulon vers le groupe Garona (promoteur immobilier). Ils ont présenté à la mairie un projet de 38 maisons en 3 phases.

Le conseil municipal n'est pas favorable à ce projet eu égard à sa densité.

D'autres rencontres avec les intéressés sont prévues en septembre.

Salle des fêtes:

La salle Toulouse Lautrec est équipée d'une ligne téléphonique.

Des propositions de métalliers sont étudiées pour la création du logo "Espace Toulouse Lautrec" qui sera implanté sur la façade du bâtiment.

Faucardage:

Le faucardage a eu lieu cette semaine. Il est convenu que le personnel municipal fasse

un passage au préalable et de vérifier l'état de notre matériel.

Accès au cimetière :

Suite aux demandes de plusieurs administrés, la remise en état du chemin d'accès au cimetière du haut devra être engagée dès la rentrée; le portail principal étant désormais cadencé suite aux diverses dégradations constatées après intervention d'entreprises diverses, il pourrait être envisagé de prévoir un portillon réservé aux piétons.

Par ailleurs, une réflexion sera prévue concernant la création d'un columbarium.

Calendrier:

05/09 prochain Conseil municipal.

06/07 point des travaux à réaliser dans l'école pendant les vacances;

06/07 séminaire projet de territoire (salle des fêtes de Mazères à 14 h);

07/07 10h rencontre avec M. Leblanc, architecte.

14 h 30 rencontre avec Mme Allard conservatrice des monuments historiques.

14 h 30 réunion CDC médiathèque et contrat de lecture publique.

20/07 Nuits atypiques à Verdélais au jardin public

22et 23/07 fête de la moisson au moulin de Cussol

18/08 marché des producteurs

